sgen Cfdt: ÉTRANGER

# L'ÉDITO

## DU 29 JANVIER 2021

# Pour un indispensable investissement dans l'Ecole

La France consacre **6,7% de son produit intérieur brut à l'éducation**. Elle y consacrait **7,7% en 1996**. La valeur du **point d'indice** servant à calculer la rémunération des fonctionnaires est pratiquement **gelée** depuis 2010.

Ce **sous-investissement** de la Nation dans son école entraine un **déclassement social** inacceptable des personnels d'éducation. Un professeur des écoles est ainsi payé 30% de plus que le SMIC lorsqu'il débute sa carrière à bac+ 5. En 1990, ce même professeur débutant était payé 100% de plus que le SMIC.

Ce **sous-investissement** entraine également un dangereux **déclassement de l'Ecole** elle-même. L'OCDE a ainsi montré une corrélation entre la rémunération des enseignants, la réussite des élèves et les performances décevantes du système éducatif français.

Face à cette situation, la CFDT, première organisation syndicale de France, et les fédérations Sgen-CFDT et Fep-CFDT revendiquent une **augmentation de la rémunération des personnels** de l'éducation grâce à une **loi de programmation pluriannuelle**.

Cette revendication est portée dans les **instances de négociation** telles que le Conseil supérieur de l'éducation mais aussi dans la **presse** pour sensibiliser **l'opinion publique** avec l'appui de Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT.

**Le Sgen-CFDT de l'étranger soutient ces négociations aussi légitimes que nécessaires !**

**Sgen-CFDT de l'étranger** – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger